

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



ACTIVE FARAIDE

Membre de
coorace

STABILIS
VERS l'emploi

Busin'ESS 92
Activity'

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, du territoire, du travail et des
solidarités

ACTIVITO
L'agence d'insertion Hauts-de-Seine & Yvelines

SOMMAIRE

| | | |
|----|--------------------------------------|----|
| 1 | Rapport moral | 3 |
| 2 | Présentation d'Active Faraide | 5 |
| 3 | Nos bénéficiaires | 6 |
| 4 | Le parcours d'insertion | 9 |
| 5 | Le profil des bénéficiaires | 12 |
| 6 | Le détail des sorties en 2024 | 14 |
| 7 | L'engagement de la formation | 15 |
| 8 | Une équipe dédiée sur son territoire | 18 |
| 9 | L'activité économique en 2024 | 21 |
| 10 | Participation aux évènements | 24 |
| 11 | Les partenaires | 25 |
| 12 | Perspectives 2025 | 30 |

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2024 a été marquée par la poursuite du rapprochement entre ACTIVE-FARAIDE et ses partenaires, l'association intermédiaire ESSOR et l'entreprise d'insertion RHIZOME, avec la mise en place, en décembre 2024, d'IMPUL'S, un GIE pour la mise en commun de l'ensemble des services généraux, direction, comptabilité, commercial et communication.

Les efforts concertés de réorganisation et de redressement d'ACTIVE-FARAIDE ont permis d'obtenir des résultats très positifs en 2024, tant en ce qui concerne les aspects financiers que les aspects sociaux.

Ce rapport moral vise à dresser un bilan de nos succès, nos défis, et les perspectives qui s'ouvrent devant nous.

Une équipe permanente remaniée et allégée a été mise en place à la fin de 2023. L'adhésion au COORACE (le réseau national de l'économie sociale et solidaire) a conduit à la signature d'un contrat majeur avec une entreprise nationale de restauration scolaire, en collaboration avec d'autres Associations Intermédiaires (AI) du département, lequel a largement contribué au rétablissement d'un fonctionnement équilibré de l'association et au retour d'une dynamique positive, malgré une stabilisation de l'activité en 2024.

L'association a généré un revenu de près de 2,23 millions d'euros, dont 213 000 euros de subventions publiques. Active Faraide bénéficie également de la mise à disposition gratuite de locaux par la Mairie de Saint-Cloud, un soutien précieux pour nos opérations.

Les résultats financiers présentent un solde positif de plus de 100 000 euros, qui permet de reconstituer les réserves de l'Association mises à mal par les pertes de 2022.

En 2024, Active-Faraide a fourni 93 000 heures de travail à 297 salariés en insertion, des chiffres comparables à ceux de l'année précédente. Parmi ces salariés, 164 étaient des nouveaux entrants, soit 48 de plus qu'en 2023.

Ces efforts ont permis à plus de 351 comptes clients de bénéficier de nos services, dont 166 sont des particuliers.

L'impact de notre action est reflété dans les résultats d'insertion satisfaisants : 116 personnes ont quitté le dispositif d'insertion, avec un taux exceptionnel de 83 % de « sorties dynamiques ». Ces personnes ont intégré des emplois en CDI, CDD longue durée ou des formations longues.

Malgré nos efforts dans la réorganisation, les activités de formation pour l'ensemble des salariés ont connu une légère baisse en 2024, une situation qui devrait s'améliorer en 2025, grâce aux efforts de tous.

Néanmoins, l'offre de formation d'A/F est demeurée variée et pertinente, incluant :

- Évaluation des compétences
- Prévention des risques professionnels
- Formations en ménage et repassage
- Perfectionnement HACCP, particulièrement utile dans la restauration collective

La lettre d'information périodique a été profondément remaniée en 2024 pour améliorer et renforcer le dialogue avec nos administrateurs.

Cette publication sera diffusée plus régulièrement en 2025, avec un objectif trimestriel.

Active-Faraide a récupéré, en 2024, les 50 000 euros de fonds associatifs mis à la disposition de STABILIS, notre entreprise de travail temporaire par insertion (ETTI), créée en 2017 en partenariat avec Odyssée vers l'Emploi.

Cette opération financière renforce ainsi les fonds propres de l'Association, en revanche Active Faraide ne reçoit plus de contribution financière de cette association.

Les résultats de l'activité du début de l'année 2025 ne sont pas bons et confirment la baisse continue commencée au deuxième trimestre de 2024, en particulier en raison de la réduction des besoins dans le secteur de la restauration collective, le moteur du redressement en 2024, liée à de multiples embauches en CDI.

Grâce aux efforts de réduction des coûts de fonctionnement et à la mise en place du GIE IMPUL'S, cette baisse d'activité ne devrait pas remettre en cause l'objectif d'équilibre financier de l'Association.

Notre engagement envers les salariés en insertion et nos clients demeure inébranlable. Ensemble, nous pouvons construire un avenir prometteur pour notre association et pour les personnes que nous accompagnons.

L'année 2024 a été marquée par des défis, mais aussi par une véritable résilience et la concrétisation de nombreux objectifs.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ces résultats, équipe permanente et membres du Bureau, et réaffirmons notre engagement à poursuivre avec détermination et créativité notre mission sociale au service des demandeurs d'emploi les plus en difficulté et à les accompagner jusqu'à leur insertion dans le marché du travail.

Michel ESCOFFIER

13 juin 2025

PRÉSENTATION D'ACTIVE FARAIDE

La gestion de l'activité et l'accompagnement des salariés en insertion sont répartis sur les deux antennes :

ANTENNE DE SAINT-CLOUD (SIÈGE)

18 rue des Écoles
92210 SAINT-CLOUD
Téléphone : 01 46 02 46 30

ANTENNE DE FONTENAY-AUX-ROSES

3 rue de l'Avenir
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Téléphone : 01 47 02 24 49

ACTIVE FARAIDE en tant qu'Association Intermédiaire (AI) assure l'accueil des personnes, ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une transition professionnelle durable.

À partir d'objectifs économiques et sociaux clairement identifiés ACTIVE FARAIDE met à disposition du personnel auprès d'acteurs de secteurs d'activités privilégiés.

La dimension humaine est au cœur de notre mission, c'est pourquoi nos prestations et missions de travail sont réalisées par des personnes soucieuses de retrouver une place sur le marché du travail.

Dans le cadre de notre législation, seule la mise à disposition de personnel est autorisée.

Les principales missions d'Active Faraide sont les suivantes :

- Recherche et proposition de missions de travail chez des particuliers, des associations, des entreprises ou des collectivités
- Proposition des missions de travail, des actions d'accompagnement et de suivi
- Implication dans la démarche des donneurs d'ordre dans la démarche d'insertion par l'activité économique
- Soutien personnalisé aux salariés en transition professionnelle dans le domaine social (instruction et rédaction de dossiers, relais avec les partenaires...)
- Accompagnement professionnel des salariés en parcours (entretiens individuels, actions collectives, mise en place de formations, suivi sur les missions de travail...)
- Professionnalisation des salariés en insertion dans l'objectif de les amener à un emploi pérenne
- Mise en place de toutes actions permanentes de lutte contre les discriminations de toutes natures

Structure du réseau de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), Active Faraide favorise le retour à l'emploi de celles et ceux qui en sont le plus éloignés, en particulier les bénéficiaires des minimas sociaux, les personnes sans ressource et les chômeurs de longue durée. Cette action originale consiste à accompagner socialement et professionnellement les personnes concernées, et à les placer en situation de travail le plus rapidement et le plus efficacement possible.

NOS BÉNÉFICIAIRES

Nos bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi, éligibles à l'IAE, qui rencontrent des freins périphériques à l'emploi.

Dans le cadre de la réforme de l'Insertion par l'Activité Économique (loi 2020-1557 promulguée en avril 2020 et dont les décrets d'applications ont été progressivement publiés en 2021) une plateforme web, « Plateforme de l'Inclusion », est devenu l'outil de gestion unique de l'inclusion dans l'emploi pour :

- **Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)** : Associations Intermédiaires(AI), Entreprises de Travail Temporaires d'Insertion (ETTI), Entreprises d'Insertion (EI), Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

Les SIAE peuvent y déposer leurs offres d'emploi et leurs besoins en recrutement, recevoir des candidatures, « s'auto-prescrire les publics » en validant si besoin l'éligibilité d'1 personne reçue en respectant des critères définis, et enfin déclencher les parcours en enclenchant un PASS-IAE lors de la 1ère mise en emploi...

- **Les « prescripteurs habilités »** (France Travail, Missions Locales, Cap-Emploi...). Leur nombre est appelé à s'élargir. Ils peuvent orienter des publics et valider leur éligibilité.

- **Les « partenaires orienteurs de publics »** (la grande majorité des partenaires intervenant sur le champ social). Ils peuvent orienter des publics mais sans valider l'éligibilité du candidat.

- **Les candidats** eux-mêmes qui peuvent postuler en direct afin d'intégrer un parcours d'insertion. La plateforme intègre également d'autres fonctionnalités, notamment de développement commercial. Active Faraide est référencé sur l'extension « Le Marché de l'Inclusion » et bénéficie ainsi d'une visibilité auprès de potentiels Donneurs d'Ordre souhaitant faire appel à des prestataires intervenant sur le champ de l'insertion.

Pour être éligible en Association Intermédiaire, il existe deux niveaux de critères d'éligibilité. Il faut avoir au moins un critère de niveau 1 ou deux critères de niveau 2.

Les critères sont les suivants :

NIVEAU 1 :

- Allocataire du RSA
- Allocataire ASS
- Allocataire de l'AAH
- DELTD (+24 mois d'inscription à France Travail)

NIVEAU 2 :

- Niveau d'étude CAP/BEP Infra
- Sénior + 50 ans
- Jeune – 26 ans
- Sortant de l'ASE -DELD (entre 12 et 24 mois d'inscription à France Travail)
- Travailleurs Handicapés
- Parent isolé
- Personnes sans hébergement, hébergée, parcours de rue
- Réfugié, protection, subsidiaire ou demandeur d'emploi
- Résident ZRR ou QPV
- Sortant de détention ou personne placée sous-main de justice
- Maîtrise de la langue
- Française
- Mobilité

Une procédure est mise en place pour le recrutement des publics via la Plateforme de l'inclusion 1 salariée (mi-temps) voit son activité désormais principalement dédiée au traitement des candidatures issues de la Plateforme :

- 1er contact téléphonique afin de s'assurer de la bonne orientation vers Active Faraide :

> Secteur géographique et lieu d'habitation

> Prérequis (linguistique, mobilité et disponibilité, souhaits professionnels, adhésion au projet...)

> Si candidature validée, orientation vers l'une de nos 2 antennes selon secteur géographique

- Réception et traitement des candidatures reçues via la plateforme (prescripteurs habilités)
- Si public non orienté via la Plateforme (ou orienteurs non habilités), « auto-prescription » selon critères administratifs ou réorientation vers prescripteur habilité

Après ce « 1er filtre » :

- Réorientation éventuelle (France Travail, retour prescripteur si non-adhésion ou prérequis insuffisants, autres interlocuteurs et réseau partenarial...)
- Le candidat est contacté par 1 CIP afin que soit proposé rapidement un entretien de pré-inscription selon les opportunités de missions ou besoins de nos équipes chargées de relations entreprises

Si besoin, des réunions d'informations collectives (notamment « ciblées » sur certains besoins en recrutement) peuvent être organisées et co-animées par une Chargée d'Insertion Professionnelle et un(e) Chargé(e) de relations entreprises. L'organisation de telles réunions collectives font l'objet d'une information aux partenaires par mailing-list.

Dans tous les cas, nous nous attachons à maintenir un lien partenarial fort qui permet aux orienteurs et prescripteurs de bien connaître notre offre d'insertion (et donc de nous mettre en relations avec des personnes qui s'inscriront dans un parcours efficace). Ceci permet une meilleure lisibilité de nos besoins en recrutement et de nos capacités d'inscription par nos partenaires, de fidéliser et développer notre réseau partenarial et de créer les conditions d'une collaboration lors du parcours d'insertion qui démarre. Suite à ce 1er contact, le candidat est reçu par une Chargée d'Insertion Professionnelle et un dossier d'inscription est rempli.

Lors de ce 1er rendez-vous individuel, Active Faraide est présentée au candidat (double mission accompagnement / mise en emploi), est remplie la fiche de renseignements et sont collectés tous les documents nécessaires à l'inscription.

L'entretien permet aussi de repérer les atouts / contraintes liés à l'emploi, les compétences particulières et les freins éventuels.

L'inscription dans un parcours d'insertion : Suite à ce rendez-vous, et dès que le dossier d'inscription est complet, le Demandeur d'Emploi est « préinscrit ». Il est présenté rapidement aux Chargé(e)s de Relations Entreprises et est ainsi constitué un « vivier » de profils et de compétences. Dès que nous disposons d'une mission de travail adaptée à la situation, nous procédons à l'inscription définitive.

L'accompagnement socioprofessionnel débute en même temps que la première mise à disposition.

Le parcours d'insertion s'articule autour de 3 actions simultanées et complémentaires :

- L'accompagnement socio-professionnel,
- Des actions de formation (Ateliers collectifs en interne et actions de formation individualisées en externe)
- La proposition de missions de travail

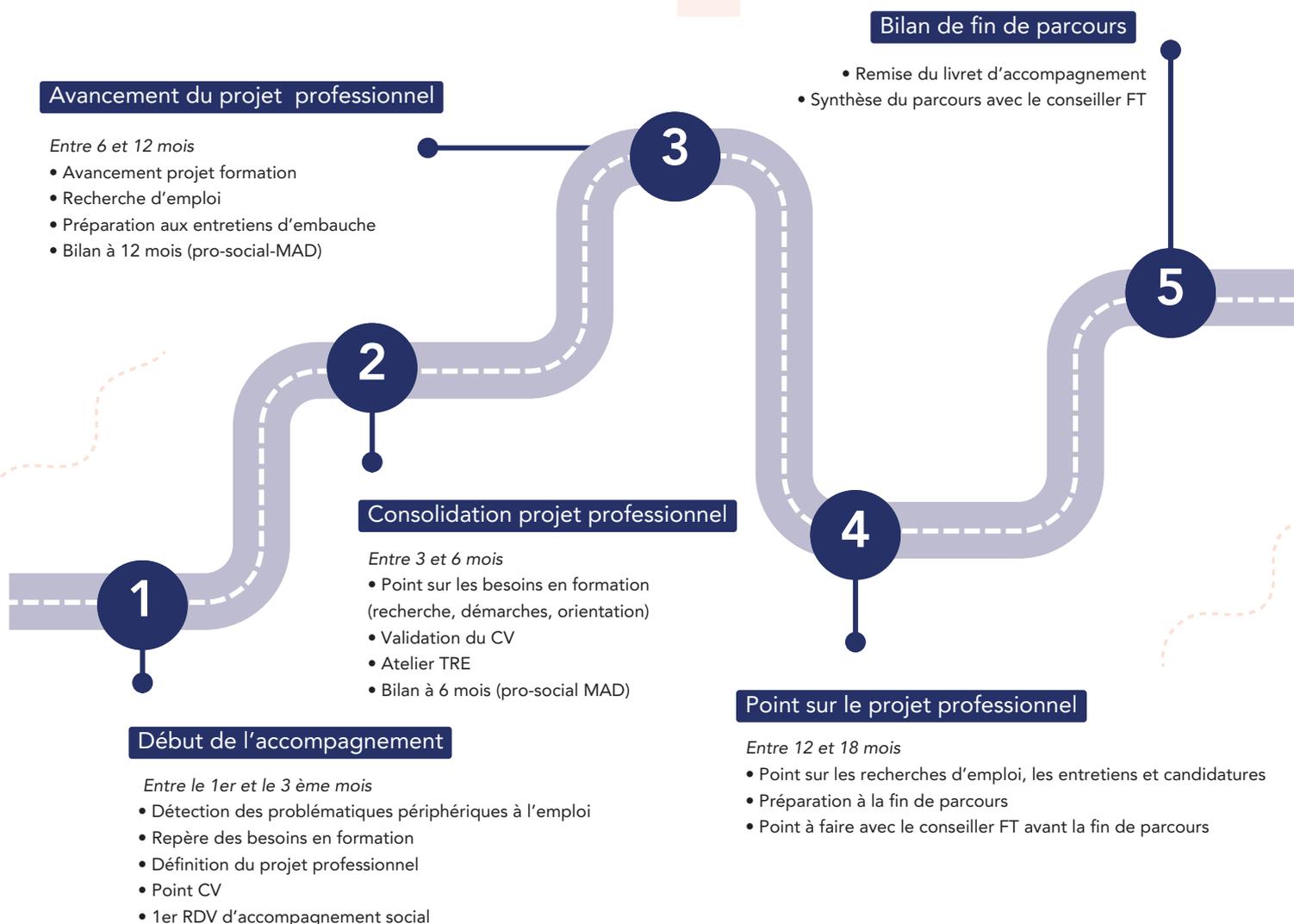
Ces 3 volets sont complémentaires, indissociables, et garants de la réussite des parcours vers l'emploi pérenne dans le cadre de notre démarche d'Insertion par l'Activité Économique.

La durée du parcours d'insertion est de 24 mois maximum (il pourra être « à la marge » prolongé selon certaines situations particulières du bénéficiaire et son implication dans la démarche d'insertion en accord avec le référent France Travail et en lien avec la Plateforme de l'Inclusion) et les obligations réciproques liées font l'objet d'un document signé par les deux parties et servant de référence.

Ce document a été largement remanié en 2021 afin d'insister sur la nécessité, dans le cadre de la limitation des parcours d'insertion, de l'équilibre entre mise en emploi et accompagnement.

LES PARTIES PRENANTES DE L'ASSOCIATION Nous collaborons étroitement avec l'ensemble du réseau des partenaires sociaux et de l'emploi de notre territoire : France Travail, Espaces Insertion, PLIE, Missions Locales, Maisons de l'Emploi, CCAS, MDS, structures associatives, organismes de formation, etc. Les salariés en parcours que nous accueillons doivent obligatoirement être inscrits en tant que demandeurs d'emplois et répondre aux critères d'éligibilité afin de pouvoir intégrer notre dispositif.

LE PARCOURS D'INSERTION



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Les objectifs de nos actions, centrées sur la sortie en emploi durable, nécessitent de construire, dès l'inscription définitive dans les fichiers d'Active Faraide, le parcours d'insertion.

Ce parcours est construit sur :

- L'implication du salarié en insertion, sa motivation, son implication au travail et sa présence régulière aux rendez-vous fixés par la Chargée d'Insertion Professionnelle
- La levée des freins à l'emploi (problématiques sociales notamment)
- Le projet professionnel, formalisé ou non au moment de l'entrée
- Les qualifications et les expériences professionnelles antérieures
- Les savoir-faire et savoir-être
- Le partenariat avec les partenaires locaux
- Les retours des Chargé(e)s de mise à disposition sur les missions de travail proposées

Chaque demandeur d'emploi est ainsi pris en charge dès son inscription par une Chargée d'Insertion Professionnelle (CIP) qui restera son référent pendant toute la durée de son parcours.

Le parcours personnalisé de chaque demandeur d'emploi s'articule autour : • Des entretiens réguliers dans le cadre du parcours d'insertion socio-professionnel, • De la formalisation des étapes par des bilans réguliers : diagnostic social et professionnel, élaboration d'un projet professionnel, suivi au cours des missions de travail

- De l'aide à la réalisation des objectifs fixés (soutien dans les démarches administratives et sociales, aide à la résolution de problématiques sociales en lien avec les partenaires sociaux, définition ou validation du projet professionnel, recherche de formation, aide à la réalisation du CV, de la lettre de motivation, recherche d'offre d'emploi),

L'accompagnement des salariés en insertion, en fonction des étapes de parcours, mobilise toute l'équipe. Les Chargées d'Insertion Professionnelle (CIP) travaillent en effet en étroite collaboration avec les Chargé(e)s de Relations Entreprises, afin de rendre plus opérationnelle notre mission d'insertion par l'activité économique. Des échanges constants s'effectuent de manière informelle, par échange de mails ou lors de réunions d'équipe régulières.

Cet accompagnement est la clef de voûte du parcours d'Insertion par l'Activité Économique, tout aussi important et indispensable que les Mises à Disposition auprès de nos partenaires-clients et donc de la mise en situation d'emploi dans les conditions les plus proches possibles de l'emploi dit « classique ».

En 2024 :

- 297 salariés en insertion ont bénéficié de missions de travail et ont été accompagnés par nos équipes
- 164 nouveaux bénéficiaires ont intégré le dispositif

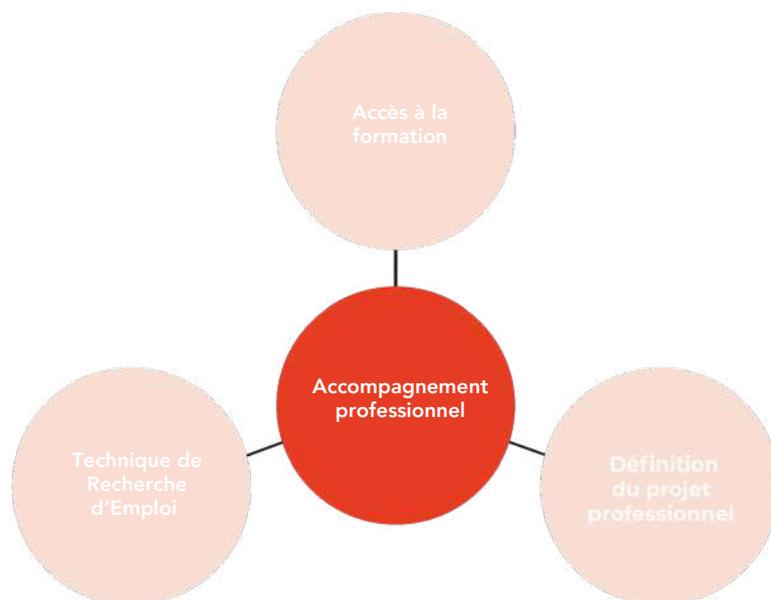
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : L'accompagnement social est personnalisé et se réalise toujours dans le cadre d'entretiens individuels. Le but est d'instaurer une relation de confiance entre l'accompagnant et l'accompagné.

L'accompagnement étant individualisé, il est de fréquence et de durée variable en fonction de la situation de chacun, mais a toujours le même objectif : aider à lever les freins à l'emploi. Les actions menées peuvent l'être en interne et/ou en orientant les salariés vers des structures extérieures adaptées à chaque problématique à traiter.

Les Chargées d'Insertion Professionnelle doivent ainsi plus que jamais s'appuyer sur un réseau partenarial riche, varié, et spécialiste de chacune de ces problématiques.

Malgré les difficultés sociales périphériques à la perte d'emploi, la priorité de notre action et le cœur de notre travail restent l'emploi.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL :



L'accompagnement professionnel est fonction du projet professionnel (préexistant, déclaré ou non), des freins identifiés lors des 1ers entretiens et tout au long des missions de travail proposées et de l'évolution du parcours d'insertion de chaque demandeur d'Emploi.

La totalité des salariés en insertion a bénéficié de cet accompagnement sous des formes diverses.

- La première est de définir, redéfinir ou valider, le projet professionnel. Celui-ci permet de proposer des missions de travail en concordance avec l'objectif. En étant mis en situation le salarié peut se rendre compte lui-même des contraintes d'un métier qu'il n'a pas exercé auparavant ou capitaliser des expériences valorisables auprès d'un futur employeur.
- La seconde est d'accompagner la recherche d'emploi et de permettre au salarié d'en acquérir les techniques s'il ne les maîtrise pas. Rechercher un emploi signifie avoir un CV à jour et le connaître, savoir où trouver les offres d'emploi, connaître les fondamentaux du décryptage des offres pour être plus efficace dans sa recherche
- La troisième est la relation de proximité que nous entretenons avec les utilisateurs. Par leurs retours sur la qualité du travail nous pouvons connaître les besoins d'accompagnement spécifiques, par exemple en formations, et surtout valider les progrès accomplis
- À chaque nouvelle mission de travail le salarié est reçu pour faire un point sur les missions précédentes, lui donner toutes les informations nécessaires sur la prochaine mission et lui remettre son ordre de mission.

L'ensemble de ces éléments permet de progresser vers l'objectif final : retrouver un emploi durable en dehors d'Active Faraide.

Les rendez-vous de suivi socio-professionnel sont le garant des très bons résultats d'insertion encore observés cette année et sont l'objet, tout comme l'importance de missions de travail régulières, du contrat d'engagement réciproque signé entre Active Faraide et le bénéficiaire lors de son entrée dans notre dispositif.

LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

297 salariés ont été mis à disposition pour l'exercice 2024
dont 157 Hommes et 140 Femmes

| | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes (- 26 ans) : 5 % • Entre 26 et 50 ans : 70 % • Séniors (+50 ans) : 25 % | <ul style="list-style-type: none"> • Allocataires du RSA : 116 | <ul style="list-style-type: none"> • Résidents QPV : 20 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Inscrits à France Travail depuis - de 6 mois : 73 • Inscrits à France Travail de 6 à 11 mois : 44 • Inscrits à France Travail depuis 12 à 23 mois : 42 • Inscrits à France Travail depuis 24 mois et + : 90 | <ul style="list-style-type: none"> • Personnes avec un niveau supérieur au bac : 6 % • Personnes de niveau BAC : 9 % • Personnes avec un niveau CAP- BEP : 29 % • Personnes avec un niveau inférieur au CAP : 33 % • Personnes jamais scolarisés : 23 % | |

Parmi les 297 salariés en parcours, 164 personnes ont été recrutées en 2024

| PRESCRIPTEURS | % |
|---|----|
| France Travail | 30 |
| Candidature Spontanée + auto prescription | 44 |
| Autres | 26 |

ARSA

Allocataires du revenu de solidarité active (RSA)

Pour l'exercice 2024 : 116 salariés ARSA ont été recrutés en 2024. Au total, 40 035 heures de mise à disposition réalisées par nos 116 bénéficiaires en 2024.

Active Faraide a également suivi 12 bénéficiaires de AAH dont 36 reconnus travailleurs handicapés.

Au total, respectivement 1 234 heures et 11 975 heures de mise à disposition ont été enregistrées.

EXEMPLES DE PARCOURS EN 2024



Madame D.

Issue d'un parcours en hôtellerie interrompu avant la validation du BTS. Mme D. a dans un premier temps réalisé des missions d'aide-ménagère. Son intérêt s'est ensuite porté sur la restauration collective, plus particulièrement en milieu scolaire. Elle a pu intégrer des missions chez Sodexo dans ce cadre.

Une offre d'emploi à la mairie de Fontenay-aux-Roses a ensuite été identifiée. Mme D. a été accompagnée dans l'actualisation de son CV et la préparation des entretiens. Sa candidature a été retenue.

Mme D. a été recrutée en CDD de 3 mois et demi, renouvelé par la suite. Elle a, depuis, fait part de sa satisfaction quant à sa situation professionnelle, tant sur le plan des conditions de travail que de la rémunération.

M. A s'est présenté spontanément dans nos locaux, grâce au bouche-à-oreille. Il s'est montré très motivé pour travailler, sur différents types de missions.

Nous avons mis en place un accompagnement spécifique via une série d'ateliers de Français Langue d'Intégration (FLI) en interne.

Côté mission de travail, Monsieur A a été intégré à des missions chez plusieurs employeurs, notamment SODEXO, SOGERES API et COBAT FRANCE. Ces expériences lui ont permis de mettre en pratique les compétences acquises tout en continuant à s'impliquer dans son apprentissage du français et à démontrer son sérieux.



Monsieur. A



Monsieur. G

À son arrivée dans notre structure, Monsieur G rencontrait des difficultés de logement et avait pour projet de travailler dans le secteur du bâtiment, particulièrement dans la plomberie, afin de valoriser son titre professionnel d'installateur thermique et sanitaire.

Nous l'avons accompagné dans sa recherche d'emploi, et grâce à notre réseau de partenaires, nous lui avons trouvé un poste d'aide-plombier en CDD d'insertion, qu'il occupe actuellement.

Monsieur G rencontrant des difficultés pour se loger, nous l'avons accompagné dans ses démarches administratives en vue de l'obtention d'un logement social. Grâce à cet accompagnement, il a pu finaliser son dossier et a désormais un logement.

LE DÉTAIL DES SORTIES EN 2024

Le travail mené par l'ensemble des équipes tout au long de l'année (accompagnement social et professionnel, formation, mises à disposition...) prend tout son sens et voit sa justification dans le retour à l'emploi durable des salariés.

Cette année encore, les résultats d'insertion vont au-delà des objectifs qui nous sont fixés par l'État et couronnent de succès le travail de notre équipe.

Parmi les 297 salariés accompagnés et mis à disposition en 2024, 116 ont quitté notre dispositif (soit près de 39 %, ce qui montre le fort turn-over d'une structure comme la nôtre).

Le calcul des résultats d'insertion s'établit selon les critères établis par l'État et transmis dans les bilans fournis à la DRIEETS (et à ACTIVITY' pour les seuls Allocataires du RSA).

En voici le détail des sorties examinées qui comptabilisent uniquement les personnes ayant travaillé au moins 150 heures dans la structure (41 personnes concernées) :

EMPLOI DURABLE (CDI, CDD OU INTÉRIM +6MOIS) : 16 personnes / 39 % des sorties

- 10 CDI
- 6 CDD +6 mois
- 1 création ou reprise à son compte

EMPLOI DE TRANSITION (CDD OU INTÉRIM -6MOIS) : 7 personnes / 17 % des sorties

- 7 CDD

SORTIES POSITIVES (SUITE DE PARCOURS EN IAE, FORMATION OU PRISE DE DROITS À LA

RETRAITE) : 11 personnes / 27 % des sorties

- 8 suites de parcours en IAE
- 1 formation qualifiantes
- 2 départs à la retraite

SORTIES DYNAMIQUES (EMPLOI DURABLE+EMPLOI DE TRANSITION+SORTIES POSITIVES) : 83 %

AUTRES SORTIES (CHÔMAGE, INACTIFS, SANS NOUVELLES) : 7 personnes / 17 % des sorties

- 5 au chômage
- 1 inactif
- 1 sans nouvelles

L'ENGAGEMENT DE LA FORMATION

FORMATION ET ATELIERS DES PERMANENTS

| FORMATION | TYPE DE FORMATION | DURÉE | PARTICIPANTS |
|---|-----------------------|-------------|---------------------------|
| Gestion des conflits | Encadrement technique | 14 heures | 1 par formation |
| Accompagner vers l'emploi les personnes en situation de handicap | | 21 heures | |
| Souffrance psychologique et précarité : des repères pour l'accompagnement | | 21 heures | |
| Développer une posture d'ambassadeur : se présenter et présenter sa structure | Autres | 11 heures | |
| Sauveteur Secouriste au travail | - | 14 heures | L'ensemble des permanents |
| CTS - PLG | | 3,50 heures | |

ATELIERS DES SALARIÉS EN TRANSITION PROFESSIONNELLE

| CATÉGORIE | ATELIERS | TYPE D'ATELIER | ÉQUIPE |
|-----------|---------------------------------------|------------------------------|--------|
| Ateliers | Introduction droits du travail | Accompagnement professionnel | CIP |
| | Documents administratifs contractuels | | |
| | L'estime de soi | | |
| | Bien manger avec un petit budget | | |
| | Le bien-être | | |
| | Apprendre les bases du français | Français Langue Intégration | |

Les salariés ont eu l'opportunité de faire des sorties culturelles à la Maison de la Radio et au Château de Versailles.

Sortie culturelle - la Maison de la Radio



Sortie culturelle - Château de Versailles



FORMATIONS DES SALARIÉS EN TRANSITION PROFESSIONNELLE

| CATÉGORIE | FORMATION | TYPE DE FORMATION | ÉQUIPE |
|-----------|--------------------------------|------------------------------|--------|
| Test | Évaluation des compétences | | |
| Formation | HACCP | Accompagnement professionnel | MAD |
| | Médiation sur la voie publique | | |
| | Sauveteurs Sécurité au Travail | Sécurité | CIP |



Formation SST

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE SUR SON TERRITOIRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

Comme toute association à but non lucratif, Active Faraide est dirigée par un Conseil d'Administration et un Bureau.

Le Conseil d'Administration est composé de 18 bénévoles dont 11 représentants de Mairies de notre territoire (Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses, Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Marnes la Coquette, Sèvres, Meudon, Vaucresson, Ville d'Avray et Bourg-la-Reine). Il se réunit une fois par an pour valider la gestion de la structure et définir les orientations pour l'année suivante.

Le Bureau est composé de 6 membres élus par le Conseil d'Administration

| | | |
|---|---|---|
| PRÉSIDENT Michel ESCOFFIER | VICE-PRÉSIDENTE Laure LEGRAND | TRÉSORIER Jean PALLIERE |
| SECRÉTAIRE Catherine FROT | ADMINISTRATEUR Alexandre COLIN | ADMINISTRATEUR Stuart ATTEWELL |

Il se réunit 6 à 7 fois par an en présence de la Direction, et, sur des sujets précis, en présence d'intervenants du personnel permanent, pour suivre l'activité et prendre les décisions permettant d'appliquer les orientations du Conseil d'Administration.

Les membres du Bureau de notre Association, au-delà de ces réunions formelles s'impliquent de manière importante aux côtés de la Direction et des équipes sur de nombreuses thématiques et la stratégie globale de la structure. En 2024 :

- Réflexions stratégiques
- Travail budgétaire et de suivi financier
- Appui RH
- Dialogue social avec le CSE
- Rédaction de la Lettre d'information périodique aux Administrateurs
- Groupes de travail sur le rapprochement et création du Groupement d'intérêt économique
- Suivi des objectifs opérationnels fixés par la Direction
- (...)

LE CSE (COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE)

3 Déléguées du Personnel ont été élues pour représenter le personnel :

| | | |
|--|---------------------------------------|--|
| TRÉSORIÈRE Stevia RAMPONT | SECRÉTAIRE Lucile CORTES | SECRÉTAIRE-ADJOINTE. Attika MAJID |
|--|---------------------------------------|--|

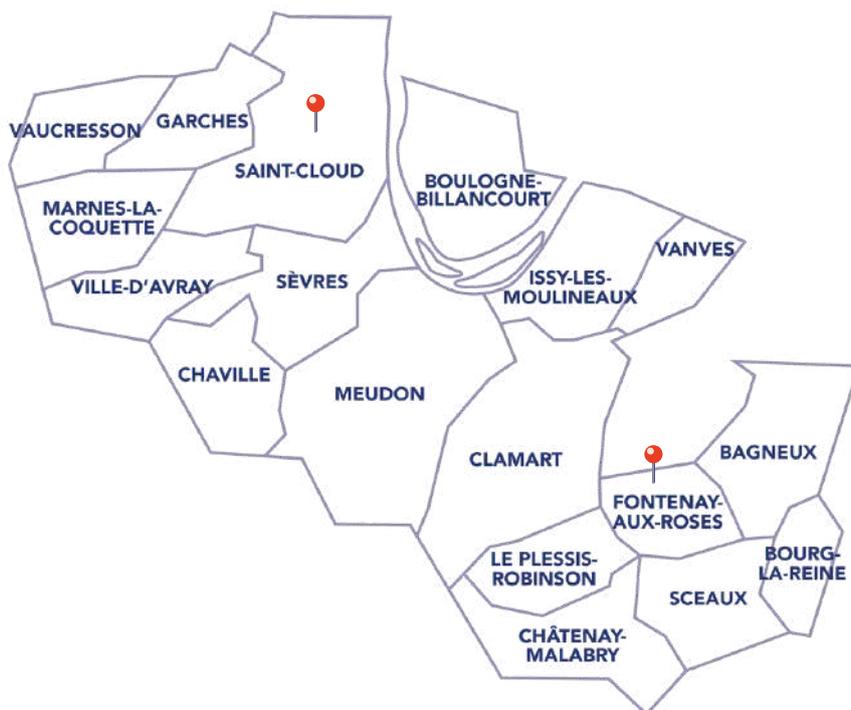
Outre le lien entre la Direction ou le Bureau avec l'ensemble du personnel, les grandes thématiques abordées, dans le cadre du dialogue social, en 2024 :

- Le suivi du fonctionnement et des orientations de la structure :
 - > Consultations sur la politique sociale de l'Association, les conditions de travail et l'emploi
 - > Consultations sur la situation économique et financière de l'Association
 - > Consultations sur les orientations stratégiques de l'Association
- Suivi et consultations sur la réorganisation de la structure / création du Groupement d'intérêt économique
- L'index égalité Hommes / Femmes
- Création du livret sur la sécurité geste et posture
- Efficience ergonomie, espace de travail et RPS (risques psycho-sociaux)
- Communication non violente

Livret CSE - Prévention des accidents de travail



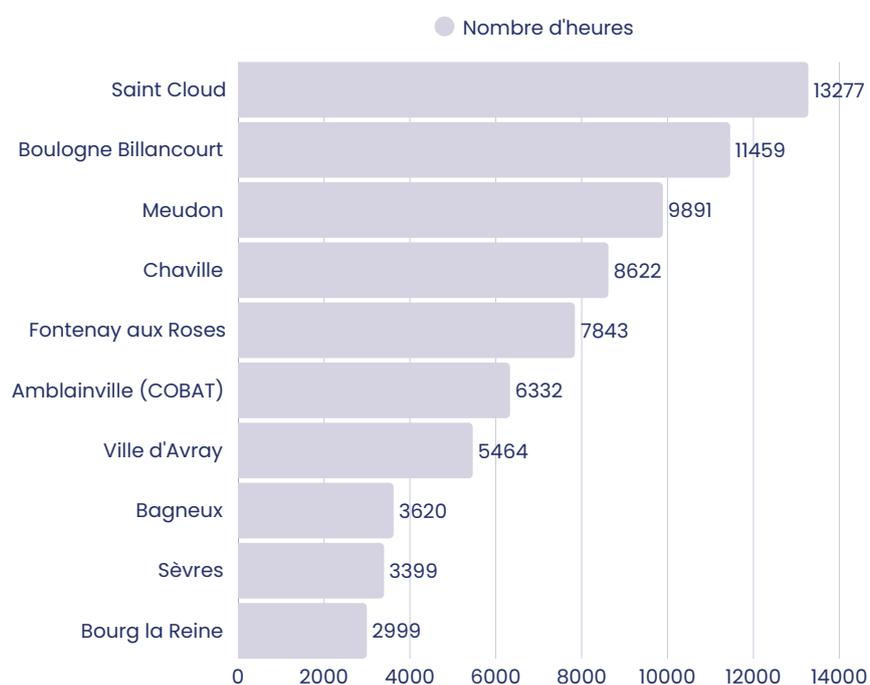
UN TERRITOIRE DE 18 COMMUNES



Ce territoire correspond à l'agrément délivré par l'État (DRIEETS-UD92).

La proximité avec les personnes accueillies et nos utilisateurs étant un élément essentiel de notre réussite, les salariés en parcours d'insertion sont majoritairement issus des 18 communes du territoire d'ACTIVE FARAIDE. Nos partenaires économiques, quant à eux, le sont tous.

TOP 10 DES VILLES D'INTERVENTION

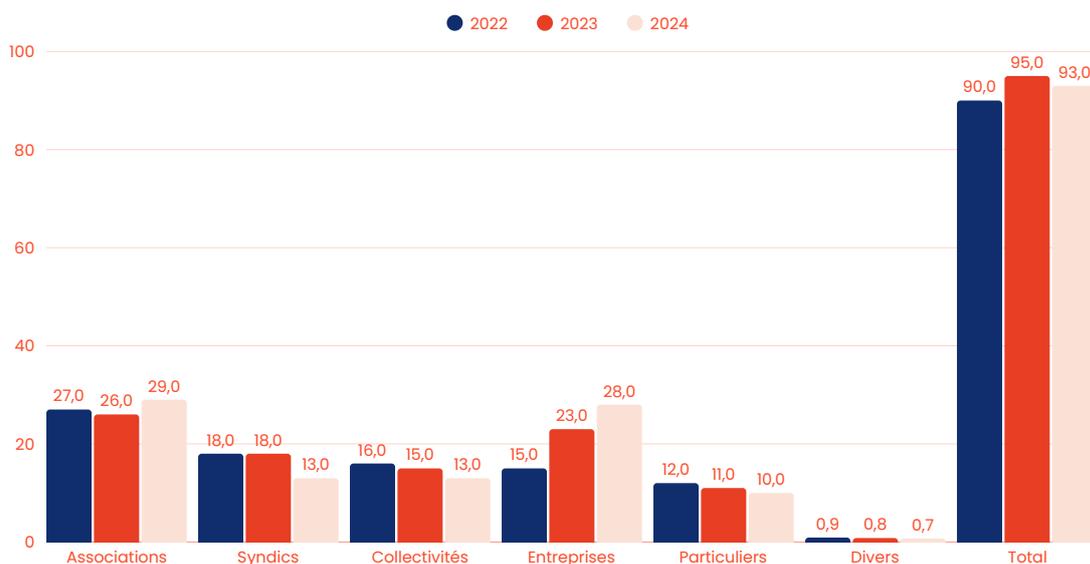


L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2024

L'année 2024 se termine avec un total de 93 000 heures de mise à disposition, en très léger retrait par rapport à 2023 (-2%) mais, grâce aux efforts d'organisation de l'association initiés en 2023, les résultats financiers sont très positifs, supérieurs à 100 000€.

La récente mise en place du GIE « IMPUL'S » et le regroupement de moyens avec deux partenaires, ESSOR et RHIZOME, devrait maintenir, voire accentuer cette tendance en 2025.

Évolution de l'activité par secteur - heures de mise à disposition

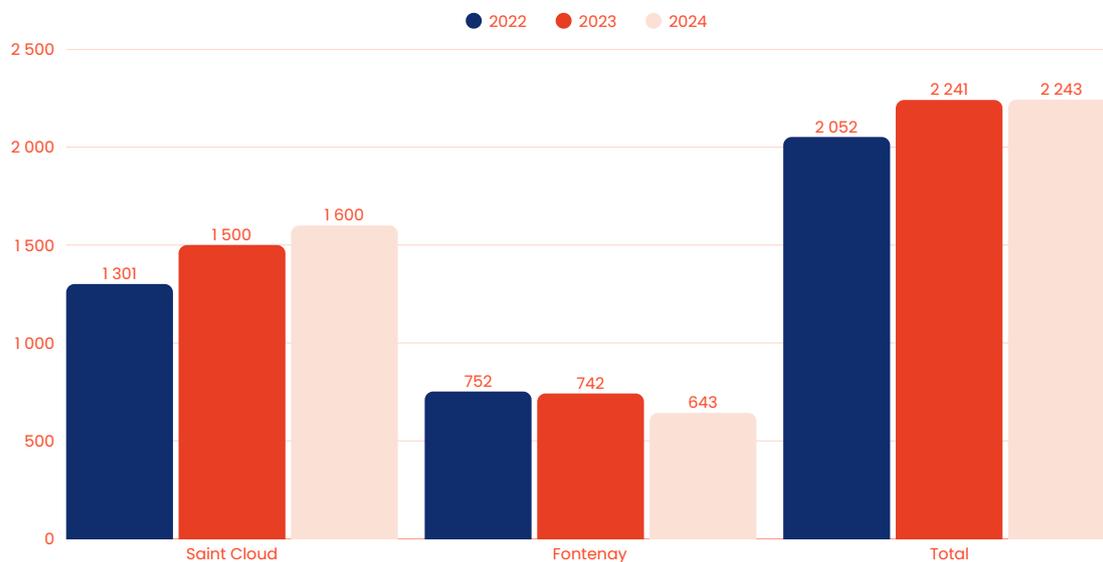


Les équipes d'Active Faraide sont fières de faire partie de la première Association Intermédiaire des Hauts-de-Seine ! Cette première place en termes de chiffres, s'explique notamment grâce à une croissance des heures du secteur de la restauration collective. Parmi nos 351 clients, nous constatons que le nombre de fidèles augmente chaque année. Ils nous ont exprimé leur satisfaction tout au long de l'année.

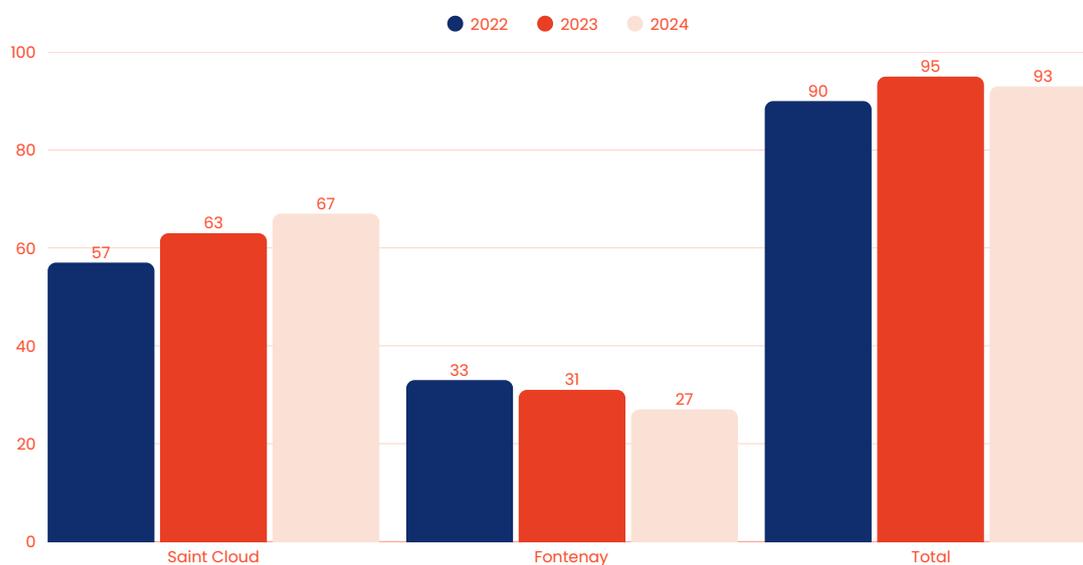
L'accompagnement et la relation de confiance, améliorent jour après jour la satisfaction et la reconnaissance de nos salariés en parcours. Comment nous l'observons ? Nos salariés, qui deviennent nos ambassadeurs, recommandent notre structure à leur entourage et encouragent ceux qu'ils croisent à s'inscrire.

En effet, en 2024, 297 salariés en transition professionnelle ont bénéficié d'un parcours d'insertion, dont 140 femmes et 157 hommes. Concernant les 116 salariés allocataires du RSA, nous recensons une belle parité !

Évolution de l'activité par antenne - chiffre d'affaires en K €



Evolution de l'activité par antenne - 1000 heures de MAD



CONVENTIONS ET CONTRATS DE MISE À DISPOSITION

L'activité économique de notre Association, et donc le nombre de missions que nous pouvons proposer à nos salariés en insertion, fait l'objet de relations très diverses avec nos clients.

Même si, bien entendu, un Contrat de Mise à Disposition est toujours formalisé, les besoins peuvent seulement faire l'objet de Bons de Commande répondant à des besoins ponctuels ou récurrents (même auprès de Donneurs d'Ordre « historiques » d'Active Faraide, aucun autre engagement n'est souvent pris sur la durée de notre relation).



C'est le cas même avec certaines Mairies de notre territoire avec lesquelles ce partenariat prend toute sa raison d'être. Ces Collectivités Locales nous appuient en nous confiant de multiples missions qui sont le réel « outil de travail » pour notre démarche d'insertion et pour la pérennité de la structure.

En contrepartie, nous nous employons à assurer au mieux et avec le professionnalisme qui leur est dû des prestations de qualité.

Au-delà de cette relation « commerciale », elles nous donnent l'opportunité d'accompagner leurs administrés éloignés socialement et professionnellement de l'emploi pérenne.

Dans certains cas, nous sommes pourtant liés par un cadre définissant de réelles relations partenariales, voire d'engagements réciproques.

PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS

EN 2024, NOUS AVONS PARTICIPÉ AUX ÉVÈNEMENTS SUIVANTS

Réunion du Busin'ess club

Jobdating à la Mairie de Saint-Cloud avec France Travail de Boulogne

Réunions mensuelles RELAI du département

Présentation d'Active Faraide aux référents IAE de France Travail de Boulogne



Petit-déjeuner de l'inclusion

Permanences mensuelles à Rueil-Malmaison et Boulogne

Forum des associations de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud

CTA France Travail de Boulogne et d'Issy-les-Moulineaux

*Photos Active Faraide
d'un événement Busin'Ess Club*



LES PARTENAIRES

LES SIAE DU TERRITOIRE

Plus que jamais, il nous semble important de pouvoir développer le partenariat et la coopération entre SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) intervenant sur un même territoire ou sur des territoires "complémentaires".

Active Faraide souhaite être moteur pour ce travail de mise en réseau au service de l'insertion de nos publics.

- L'adhésion au **COORACE** est bien évidemment le 1er acte ayant marqué notre projet d'ouverture. Il était important pour nous de sortir de notre relatif isolement et d'intégrer un réseau national regroupant plus de 600 entreprises d'utilité sociale territoriale se déclinant en fédérations régionales qui propose lobbying pour ses adhérents, conseils juridiques et formation. Au-delà de cet « outillage », nous avons pu intégrer un groupement de 6 Associations Intermédiaires (**Active Faraide, ARDEUR, ASEC, ODYSSEES-VERS-L'EMPLOI, ESSOR** et **INITIATIVE-EMPLOI**) des Hauts-de-Seine permettant de couvrir l'ensemble du territoire pour la mise à disposition de personnel auprès de **SODEXO** dans les collèges du département. Nous souhaitons reproduire à l'avenir ce type d'opportunité afin de pouvoir nous rapprocher de grands comptes ayant des besoins dépassant nos limites territoriales.

STABILIS

Le développement de l'activité d'une Association Intermédiaire en direction des entreprises n'est pas sans poser certains soucis, notamment du fait de la limite de 480 heures de mise à disposition d'un salarié en insertion dans le secteur marchand.

Cette disposition légale rend nécessaire le travail en partenariat entre Associations Intermédiaires et ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion).

STABILIS a connu un redressement en 2024, renouant ainsi avec des résultats très positifs à hauteur de 77 000 euros, malgré une diminution continue des suites de parcours des Associations Intermédiaires et une augmentation de la concurrence.

L'ETTI a ainsi fourni 35 000 heures de mise à disposition pour 61 salariés en insertion auprès de 41 entreprises, dont 23 nouveaux donneurs d'ordre. Parmi ces salariés, 44 personnes ont été intégrées en 2024, dont 6 via des « suites de parcours » des Associations Intermédiaires.

LE CLUB BUSIN'ESS 92

Évoqué précédemment, ce club a été créé sur l'impulsion d'ACTIVITY' (l'agence interdépartementale d'insertion 78 et 92) et « orchestré » par FRANCE ACTIVE METROPOLE. Active Faraide, consulté par la Cheffe de Projet avant son lancement et confirmant son projet d'ouverture vers les partenariats les plus divers, a naturellement été l'une des 1ères structures à adhérer à ce club.

ESPACES - DISPOSITIF PREMIÈRES HEURES (DPH)

Les dispositifs d'Insertion par l'Activité Économiques sont parfois, malgré l'accompagnement dispensé durant les parcours d'insertion, peu adaptés à l'accueil de personnes encore très éloignées de l'emploi. Les 1ers dispositifs que sont les ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) et les AI (Associations Intermédiaires) nécessitent ainsi que la personne puisse se projeter dans la durée ou aient déjà acquis une certaine autonomie vis-à-vis de l'environnement professionnel.

Sur ce constat, l'Association ESPACES et le COLLECTIF CITOYENS FRATERNELS 92 ont décidé de développer en 2019 dans les Hauts-de-Seine un programme initié dès 2010 sur le territoire parisien et financé par l'État, le DISPOSITIF PREMIERES HEURES (DPH). Le dispositif permet la réinsertion professionnelle de personnes en grande exclusion en leur permettant de reprendre une activité à leur rythme, de retrouver l'estime de soi et de leur donner des repères en étant accompagnées et encadrées par des professionnels du secteur social.

Des missions très ponctuelles mais souvent récurrentes leur sont confiées au sein de plusieurs "structures accueillantes", Entreprises d'Insertion ou grandes associations du secteur social (CARTON-PLEIN, LA TABLE DE CANA, EQUIVI, LE SECOURS POPULAIRE, AUREOLE, CROIX-ROUGE, etc...) sur des situations d'emploi souvent innovantes leur permettant d'être acteurs de leur insertion sur des métiers valorisants (collecte et recyclage de cartons, déménagements à vélo, balades urbaines, épicerie solidaires...).

L'objectif de l'action est, par la remobilisation, d'accéder à des parcours d'insertion plus construits (par l'intégration en SIAE), à la formation, à des contrats aidés, mais aussi en parallèle d'accéder aux minima sociaux, au logement, de commencer à sortir de la précarité...

Active Faraide, en dehors de tout bénéfice économique, a souhaité dès le lancement de ce projet s'impliquer au sein de ce réseau de partenaires sociaux et militants en étant la 1ère Association Intermédiaire des Hauts-de-Seine à porter les contrats de travail des bénéficiaires. Elle a été rejoint depuis 2020 par 4 autres AI (ANTRAIDE, ASEC, ESSOR et INITIATIVE-EMPLOI).

NOS PARTENAIRES FINANCEURS

LA DRIEETS – UT92 Active Faraide bénéficie d'une convention pluriannuelle permettant d'exercer son activité en tant qu'Association Intermédiaire.

Depuis 2016, la subvention de l'État, dites « aide aux postes » se négocie annuellement sur la base d'une somme forfaitaire par Équivalents Temps Plein (ETP) d'insertion.

AGENCE ACTIVITY' / CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE Active Faraide participe au PDIRE (Programme Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi) dans le cadre d'une convention annuelle portée par ACTIVITY' (l'agence interdépartementale d'insertion 78 et 92) dans le cadre du rapprochement des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Le soutien financier du département concerne les Allocataires du RSA. Au-delà de cette aide budgétaire, il est important de noter la très forte implication du Conseil Départemental dans les clauses d'insertion liées aux marchés publics. Il ne s'agit pas ici de convention à proprement parler mais d'un référencement efficace pour diversifier et développer notre offre d'insertion.

Ces acteurs institutionnels impliqués dans l'aide au retour à l'emploi apportent une aide précieuse à la réussite de nos missions et à la mise en place de nouvelles actions. Outre l'aide financière, c'est une vraie reconnaissance institutionnelle de l'efficacité de notre engagement.

NOS PARTENAIRES PRESCRIPTEURS ET ORIENTEURS

Les Agences Locales France Travail du territoire, les Espaces Emploi, les Espaces Insertion, SST, CCAS, CHRS, Centres Sociaux, CAP-Emploi, Missions Locales et plus généralement toutes les associations locales et structures du territoire accompagnant des Demandeurs d'Emploi... Au-delà de la simple orientation de demandeurs d'emploi vers notre dispositif, c'est souvent un véritable partenariat pour la résolution des problématiques sociales et la recherche d'offres qui se met en place avec nos Chargées d'Insertion Professionnelle afin de favoriser l'accès à l'emploi pérenne de nos publics.

NOS CLIENTS

Qu'ils soient des entreprises, des associations, des syndicats de copropriétés, des collectivités locales ou des particuliers, nos relations dépassent le seul secteur économique et le développement de l'activité d'Active Faraide. Au travers de leur implication dans notre projet associatif, le choix de faire appel à nos prestations de mise à disposition, et parfois une certaine militance, ils œuvrent au quotidien à nos côtés au service de l'insertion professionnelle durable des demandeurs d'emploi. Qu'ils en soient ici remerciés.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Validation du projet GIE

Jun à septembre 2024

- Projet du groupement d'intérêt économique confirmé
- Validation des 3 Conseils d'Administration
- Préparation de la création
- Rendez-vous juridiques

2

Réflexion sur le rapprochement

1er trimestre 2024

- Bilan et conclusion de la mise à disposition
- Retour positif de la collaboration
- Rencontres régulières entre les membres du bureau de chacune des structures
- Recherches de pistes de groupement

Mise en place de la Direction Partagée

À partir de juillet 2023

- Entre Essor, Active Faraide et Rhizome
- 50% Active Faraide
- 50% Essor et Rhizome

3

- ## Consolidation
- Perspectives 2025
- Embauche d'une chargée d'accueil et gestion administrative
 - Échanges de bonnes pratiques entre les 3 structures

4

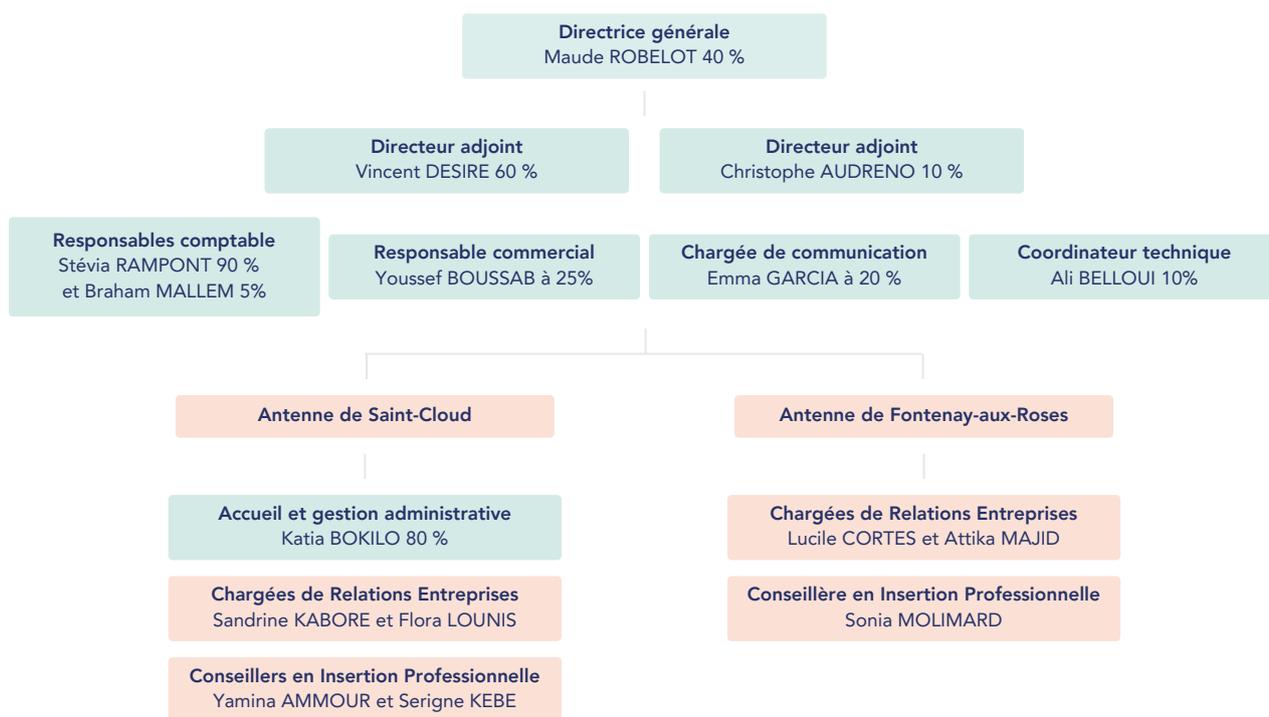
Création du GIE

Octobre à Décembre 2024

- Immatriculation au 08 novembre au Registre du commerce et des sociétés
- Transfert des salariés au 1er décembre
- 1ère refacturation au 31 décembre

5

NOTRE ORGANISATION APRÈS LA CRÉATION DU GIE



Permanents IMPUL'S avec le pourcentage du temps de travail pour Active Faraide

Permanents Active Faraide

PERSPECTIVES 2025

ACTIVE FARAIDE EST LAURÉAT DE SEVE EMPLOI 1

SEVE Emploi est un programme ambitieux de lutte contre le chômage de longue durée et d'accès à l'emploi durable depuis 2016.

Sa mission est d'accompagner les acteurs de l'Insertion par l'activité Economique à un changement durable de regard et de pratiques. Moteur de transformation, son action s'articule autour de 3 axes : former les professionnels de l'insertion à travers des méthodes de médiation active, animer les territoires sur ces sujets et valoriser les bonnes pratiques auprès de l'écosystème.

Porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, avec le soutien du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

L'objectif de la première année est d'outiller les équipes permanentes des SIAE (direction, encadrant.e technique, conseiller.ère en insertion professionnelle, chargé.es de mission, fonction support, coordination...) via une formation-action dédiée aux techniques de « médiation-active » à l'emploi : développer son réseau employeurs et diversifier les mises en relation et situation des personnes accompagnées. Cette formation est participative, et engagera des actions terrain sur une année, à raison de 10 journées de formation.



Source - site internet SEVE EMPLOI

ACTIVE FARAIDE EST ÉGALEMENT LAUREAT DU PROJET 02R

- OFFRE DE REPÉRAGE ET DE REMOBILISATION -

Dans le cadre de la loi sur le Plein Emploi du 18 décembre 2023, le ministère du Travail et de l'Emploi met en place une nouvelle offre de repérage et de remobilisation (02R) destinée à accompagner les publics éloignés de l'emploi. Ce dispositif, porté par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), vient compléter les accompagnements déjà existants de France Travail et du réseau pour l'emploi.

L'objectif de cette initiative est d'aller vers les publics dits "invisibles", c'est-à-dire ceux qui ne sont pas recensés par les dispositifs d'accompagnement traditionnels. En levant les freins sociaux à l'emploi, cette offre vise à créer des opportunités adaptées dans une logique "d'aller vers" et d'adaptation aux besoins spécifiques de chaque individu.

Les projets devront être axés sur le repérage, la remobilisation et l'accompagnement vers l'emploi, avec une dimension essentielle de repérage (maraudes pieds d'immeuble, bus itinérants, bouche à oreille, réseaux sociaux, etc.). Les actions attendues doivent permettre « d'aller vers » les publics visés et de proposer des temps de remobilisation et, le cas échéant, des parcours d'accompagnement socio-professionnel, afin de favoriser leur intégration dans l'un des dispositifs de droit commun ou le retour à l'emploi ou à la formation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

L'OBJECTIF ?
Préparer les personnes en dehors du marché du travail à (ré)intégrer le monde du travail et les aider à retrouver confiance en leurs compétences

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ JUSQU'À 750 €.
* Selon le profil du bénéficiaire

CONTACT
Yamina AMMOUR et Serigne KEBE
Conseillers en Insertion Professionnelle
accuseil@active-faraide.fr
01 46 02 46 30
18 rue des Écoles
92210 Saint-Cloud

PROFILS RECHERCHÉS
Femmes et hommes à partir de 18 ans, sans suivi avec un organisme depuis 5 mois minimum***

LES ÉTAPES DU PROGRAMME
Individuel et collectif en 6 à 9 mois à Saint-Cloud

1. Identification des candidats avec les partenaires**
2. Création d'un lien de confiance avec le référent
3. Une formation personnalisée
 - Actions de remobilisation
 - Ateliers pluridisciplinaires
 - Aide 360° vers l'emploi
4. Être accompagné à chaque étape
5. Acquérir confiance et autonomie grâce au programme
6. Être prêt à trouver un emploi ou une formation qualifiante

** Places limitées à 12 candidats maximum

DESTINATION EMPLOI
ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ
ACTIF FARAIDE LAUREAT DU PROJET 02R
18 rue des Écoles, 92000 Saint-Cloud

CRÉATION D'UN LIEN SOCIAL ET D'UN CLIMAT DE C...
• Actions de remobilisation
• Entretiens individualisés pour comprendre les besoins, les freins et les attentes
• Activités collectives de remobilisation (sorties culturelles, activités sportives, ateliers créatifs, etc.)
• Co-construction d'un parcours adapté, selon le rythme et les capacités de chacun

CONSTRUCTION D'UN PROJET PROFESSIONNEL RÉALISTE
• Bilan de compétences et recueil de tous types d'expériences
• Identifier les métiers possibles accessibles selon le profil du candidat
• Définir un parcours vers l'emploi ou une formation qualifiante

PRÉPARATION À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI
• Aide à la méthodologie de recherche d'emploi
• CV, lettres de motivation & entretiens à l'embauche
• Ateliers sur les supports numériques (ordinateur, mail, sites d'emploi...)

ACCOMPAGNEMENT MAIN DANS LA MAIN AVEC ACTIVE FARAIDE
• Un référent tout au long des étapes du programme
• Inscription à France Travail et autres démarches administratives
• Orientation vers des services partenaires nécessaires

Pour remplir les objectifs suivants :
• Meilleure intégration des codes de l'emploi
• Être autonome dans la recherche d'un emploi ou d'une formation qualifiante

*** France Travail, Mission Locale ou Cap Emploi, AGIR...

Flyers de présentation du projet 02R d'Active Faraide



ACTIVE FARAIDE

Siège Social

18 rue des Écoles – 92210 SAINT-CLOUD

Antenne

3 rue de l'avenir – 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Tel : 01 46 02 46 30

www.active-faraide.fr